Québec

Gouvernement du Québec
Le ministre de l'Économie et de l'Innovation
et député de Terrebonne

CAB. PRÉS. 2 JUIN 21 A 9 H

Québec, le 2 juin 2021

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
1045, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Article 102 du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance du Rapport d'enquête de la commissaire à l'éthique et à la déontologie au président de l'Assemblée nationale au sujet de monsieur Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation et député de Terrebonne daté du 1er juin 2021, rapport que vous avez déposé à l'Assemblée nationale en date de ce jour.

Je vous informe par la présente que je ne me prévaudrai pas des dispositions de l'article 102 du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale me permettant de répondre, dans les cinq jours de séance suivant le dépôt du rapport, en faisant une déclaration à l'Assemblée au cours de la période des affaires courantes réservée aux interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Pierre Fitzgibbon

710, place D'Youville, 6e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4
Téléphone : 418 691-5650
Télécopieur : 418 643-8553